

Point de situation cas COVID-19 (Source ARS au 03 juillet – 16h) : [cf. bulletin d'information ARS](#)

- **Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement : décroît toujours en cours**
 - 2 en service de réanimation;
 - 80 autres modes d'hospitalisation;
 - 1 245 retours à domicile;
 - 260 décès (48 à 100 ans) à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.
- **Point de situation EHPAD : pas d'évolution à ce stade**
 - 71 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas confirmé testé par PCR.
 - 65 décès de résidents sont à déplorer au sein des EPHAD.
- **Par ailleurs, le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de 2 981, auxquels s'ajoutent :**
 - 136 personnes ne résidant pas en Bretagne;
 - 68 personnes dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.
- **NB : RAPPEL Gestion des épisodes de canicule durant la saison estivale 2020 : Instruction du 29 mai 2020 ([Disponible sur le site de la FEHAP](#))**

RESSOURCES HUMAINES :

- **Evolution de la CCN51** : Dans le cadre de la réflexion de la FEHAP relative à l'évolution de la CCN51, Marie-Sophie DESAULLE, Présidente, a souhaité organiser une consultation des adhérents.
Celle-ci s'organise en 2 phases :
 - Un temps d'échanges en webconférence avec les représentants du Conseil d'Administration de la FEHAP, la Direction des Relations du Travail FEHAP et les adhérents. **Celui-ci s'adresse particulièrement aux Présidents, aux DG et Directeurs.**
Pour les régions Bretagne et Pays de la Loire, la prochaine date est prévue le **mercredi 8 juillet, de 14h à 15h30.**
Le nombre de participants étant limité, **l'inscription est obligatoire via ce [formulaire en ligne](#).**
 - Un vote électronique des adhérents, courant juillet /août, où chaque association pourra se prononcer sur le mandat de négociation donné au Conseil d'Administration FEHAP pour faire évoluer le cadre conventionnel au regard des objectifs exposés dans le document « Décryptage » qui vous a été adressé avec l'invitation à la webconférence et qui sera commenté lors de celle-ci.
- **Mise à disposition de professionnels de santé pour la Guyane** : suite à l'appel à mobilisation au regard de l'évolution de l'épidémie de COVID19 en Guyane, nous avons transmis à la cellule de crise du ministère les candidatures de 23 professionnels de santé. Nous remercions les établissements et leurs professionnels de leur mobilisation pour venir en aide aux équipes des établissements guyanais. **L'ARS vient d'adresser un message aux établissements concernés pour préciser un certain nombre de points sur la mobilisation des personnels et transmettre la convention de mise à disposition (cf. mail ci-joint).**

- **Remplacements durant la période estivale et difficultés de recrutement** : suite à l'enquête interfédérale que nous vous avons adressée courant juin et à vos réponses, l'ARS a transmis la liste des postes vacants pour les remplacements d'été aux IFAS, IFSI, instituts de formation paramédicales et facultés de médecine.
- **Formations FEHAP en Bretagne** :
Nous vous informons de l'organisation de 2 prochaines formations FEHAP en région :
 - « **La paie dans la CCN 51 – Les bases** », à Rennes/Saint-Grégoire, le 15 septembre :
 - ✓ [Programme LA PAIE DANS LA CCN51 – LES BASES – RENNES](#)
 - ✓ [bulletin d'inscription en ligne](#) ou [bulletin d'inscription à imprimer](#)
 - « **SERAFIN PH : Bien se préparer à la réforme** », à Rennes, le 10 décembre :
 - ✓ [Programme SERAFIN PH : BIEN SE PREPARER A LA REFORME – RENNES](#)
 - ✓ [bulletin d'inscription en ligne](#) ou [bulletin d'inscription à imprimer](#)

SECTEUR SANITAIRE :

- **Rappel enquête Flash d'Objectivation des impacts budgétaires du COVID-19 DGOS/ATIH** : outil de recueil des principaux impacts en charges et pertes de recettes éventuelles, celui-ci est disponible **du 22 juin au 17 juillet** et concerne les établissements de santé MCO, PSY, SSR et HAD. Pour plus d'informations et accès à la plateforme : <https://www.atih.sante.fr/enquete-flash-objectivation-impacts-budgetaires-COVID>
- **Dispositif de veille régionale des soins non programmés durant la période estivale** : les établissements de santé FEHAP ayant une activité de soins non programmés peuvent participer aux réunions hebdomadaires mises en place par l'ARS tous les jeudis durant la période estivale. Pour plus d'informations, merci de contacter Laure CHEVALLOT-THOUANEL.
- **Réforme du financement de la psychiatrie** : une réunion entre l'ARS, les fédérations et l'ADESM, est prévue le 9 juillet prochain. L'ARS n'a pas encore reçu les simulations régionales qui devaient lui être adressées au 1er semestre (selon un calendrier fixé avant la crise sanitaire). Aussi l'objectif de cette première réunion de travail est double :
 - Echanger sur les premiers travaux menés par l'ARS sur les indicateurs prévus par le niveau national, lesquels serviraient notamment à calibrer la future dotation populationnelle.
 - Fixer les modalités de travail pour le second semestre pour anticiper au mieux la déclinaison de la réforme en Bretagne.

SECTEUR MEDICO-SOCIAL :

- **EPRD** : En lien avec les Conseils départementaux, l'ARS Bretagne réitère cette année l'organisation de réunions « *Structures Relais EPRD* ».
 - **Objet** : il s'agit de **sessions d'échanges entre directeurs d'ESMS et équipes en charge du renseignement des EPRD** sur les interrogations et difficultés rencontrées lors de l'élaboration des EPRD (complétude, sincérité, situation financière).
 - **Modalités d'inscription** : cf. mail ARS en PJ (*Nb de participants limité à 10 par session / Inscription en fonction du secteur d'activité et du département*).
 - **Durée et format** : une demi-journée par visioconférence sur la compréhension du cadre des EPRD et les premiers points d'analyse financière qui peuvent être abordés. Les sessions ont débuté cette semaine. Pour notre secteur Privé solidaire, voici les prochaines dates :

OG organisateur	Département	Secteur	Date de la session	Inscription (via lien Doodle)
Fondation Bon	22	PA et PH	Jeudi 9 juillet 2020	https://doodle.com/poll/bhmv28vcvkh466un

Sauveur			(9h30)	
Fondation Ildys	29	PA et PH	Vendredi 3 juillet 2020 (14h)	https://doodle.com/poll/8tfevsv8isfr2n2h
EHPAD Résidence Le Grand Champ - MAXENT	35	PA	Mardi 7 juillet 2020 (14h)	https://doodle.com/poll/zrkpsnfxccxtc9zb
EHPAD La Noé - RENNES	35	PA	Jeudi 9 juillet 2020 (14h)	https://doodle.com/poll/w5itkg86wfvfbtu
Association Anne Boivent	35	PA et PH	Vendredi 10 juillet 2020 (9h30)	https://doodle.com/poll/ws2cu29kk6ymf8tf
EHPAD Résidence du Bignon - PLEUGUENEUC	35	PA	Jeudi 16 juillet 2020 (14h)	https://doodle.com/poll/nwa3cabrumum9yu6
APF France Handicap	22-29-35-56	PH	Vendredi 17 juillet 2020 (9h30)	https://doodle.com/poll/7z7teawzge7dr95h

- **Personnes en situation de handicap :**

- **RAPPEL : Plan d'assouplissement pour le fonctionnement des établissements et services pour enfants et adultes en situation de handicap** : document proposé par la FEHAP, suite aux consignes et recommandations applicables à compter du 24 juin 2020 aux structures médico-sociales pour enfants et adultes en situation de handicap ([Disponible sur le site de la FEHAP](#))
- **ESAT : Fiche gouvernementale du 26 juin 2020** ([Disponible sur le site de la FEHAP](#))
 Cette fiche précise les modalités de l'étape 3 du **déconfinement**, de la **reprise d'activité** et des **mesures de soutien financier** pour les ESAT. Elle actualise et remplace la fiche transmise le 2 mai 2020.
Les dispositions de l'ordonnance n°2020-313 du 25 mars 2020 qui prévoient que le niveau de financement n'est pas modifié en cas de sous-activité ou de fermeture, continuent de s'appliquer jusqu'au 10 octobre 2020. La prise en charge par l'Etat de la rémunération garantie qui incombe à l'ESAT, ainsi que les cotisations sociales obligatoires afférentes, est prévue à ce stade **jusqu'au 31 juillet**.

Appels à projets (AAP) / Appels à candidatures (AAC) :

- **AAP « Structures 3.0 » [secteur social et médico-social] :**
 - Vous trouverez [sur le site de l'Agence du Numérique en Santé](#) le support de présentation du **webinaire du 16 juin** dernier organisé par l'Agence du Numérique en Santé afin de présenter cet appel à projets.
 - Rappel : date de clôture : 1^{er} octobre 2020
 - Le GCS e-Santé Bretagne, en lien avec BioTech Santé Bretagne, vous propose un accompagnement pour vous aider à préparer votre candidature, identifier un industriel et si besoin, à vous suivre tout au long de l'expérimentation. Ce projet est suivi par Sylvaine BRIEND (sylvaine.briend@esante-bretagne.fr), qui pourra répondre à toutes vos interrogations.
- **NOUVEAU : AAC Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT) ESMS PH**
 - Date de clôture : 31 août 2020
 - Renseignements en ligne sur le [site de l'ARS](#)

- **AAP prévention des risques professionnels, à l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail (QVT) [établissements sanitaires] :**
 - o Rappel : date de clôture : 22 juillet 2020
 - o Renseignements en ligne sur le [site de l'ARS](#)
- **10^{ème} édition des Trophées de l'innovation Nov'Ap :**
 - o La date de clôture des candidatures vient d'être reportée au 20 juillet (et non plus au 1^{er} juillet).
 - o Renseignements en ligne sur le [site de la FEHAP](#).

Agenda :

- **9 juillet 2020** : Délégation départementale 35, en visioconférence, de 10h à 11h30. [Formulaire d'inscription en ligne](#)
- **7 et 8 octobre 2020** : 11èmes Journées régionales de formation en éthique, organisées par l'Espace de Réflexion Ethique de Bretagne ([Renseignements & inscriptions sur le site de l'EREB](#))
- **14 décembre 2020** : Journée régionale CAPPs Bretagne Usagers-Professionnels : « *L'expérience patient au service de l'amélioration des pratiques et des organisations* » (Vannes)

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Bien cordialement,

Hélène BLAIZE

Déléguée régionale
FEHAP Bretagne

Laure CHEVALLOT-THOUANEL

Chargée de mission
02 23 25 32 42 | 06 84 01 64 48

François BEUZIT

Chargé de mission
02 23 25 32 42 | 06 38 79 28 36

FEHAP Bretagne

1 boulevard de la Boutière
C.S. 86846
35768 SAINT-GREGOIRE

Pour consulter notre portail régional, [cliquez ici](#).



Suivez l'actualité de la FEHAP sur notre [site Internet](#) et les réseaux sociaux



COVID-19 : TOUS CONCERNÉS

Retrouvez tous les documents, consignes et recommandations sur
www.fehap.fr